

Actualité française, sportive, culturelle et internationale, invités des émissions, podcasts, écoutez et réécoutez la radio en ligne

Europe 1

En direct

Christophe Aguilon, Alexis Brézet

WIDGET RSS AIDE

official time keeper

Actualité

- Les titres
- Les chroniques
- La météo
- Le sport
- Rugby 2007
- La politique
- La culture
- Le blog politique
- Le blog sport
- Le blog culture

Les programmes

- Toute la grille
- La grille de rentrée
- Les émissions
- Les présentateurs
- Toute la musique
- Entendu sur Europe 1
- Faut qu'on en parle

La station

- Les fréquences
- L'équipe
- Parlons-nous
- Les communiqués
- Les campagnes pub
- Les partenariats
- Europe 1 mobile
- Pour nous contacter
- Assistez à une émission

Services

- Emploi

Recherche

Recherche avancée

- Plan du site
- Mentions légales
- Ajouter à mes favoris

Les titres de l'actualité



©Gamma 2007

**Justice : un intérimaire de Danone touche 33.000 euros**  
 mercredi 19 septembre 2007 16h46

Les prud'hommes d'Hazebrouck (Nord) ont condamné Danone à verser près de 33.000 euros d'indemnités à un ex-employé ayant effectué 961 missions d'intérim et 9 contrats à durée déterminée en dix ans, sans avoir été embauché en contrat à durée indéterminée.

**Ecouter :**  
 La correspondance dans le Nord de Lionel Gougélot.

**M**ustapha Merahi, un chômeur de 35 ans, demandait la requalification de ses 9 CDD et 961 missions d'intérim en CDI et le versement d'environ 120.000 euros, notamment au titre du préjudice subi.

Il était arrivé en 1994 à l'usine laitière Danone de Bailleul (Nord) pour un contrat d'apprentissage, et est sans emploi depuis le rejet d'une nouvelle demande d'embauche en octobre 2006 par le groupe alimentaire français.

Le conseil des prud'hommes a requalifié mercredi l'ensemble de ses missions d'intérim et ses contrats à durée déterminée conclus après le 1er janvier 1997, en un contrat à durée indéterminée (CDI) unique. Cette décision a de fait "requalifié son licenciement, en licenciement abusif", a expliqué son avocat, Me Jean-Sébastien Joly.

L'avocat de Danone, Me Renaud Riolland a pour sa part indiqué "qu'a priori la société ne fera pas appel de cette décision".

0 commentaire - Commenter cet article

Recommander à un ami >>

Exprimez-vous dès MAINTENANT

Le Grand Direct de l'Actu - Jean-Marc MORANDINI & Luc EVRARD

Par téléphone 01 42 32 15 15

Par courriel

Annonces Google

**interim**  
 Découvrez nos offres de travail temporaire et postulez en ligne  
 www.cadremploi.fr/intA©rim

**ADIA s'agite et recrute**  
 Gagnez des consoles Wii en cherchant un emploi  
 www.adiasagite.com

**DL&M Interim Management**  
 Vous recherchez un Interim Manager / un Cadre Dirigeant de Transition?  
 www.dlm-transition-management.com

Europe 2 | Europe 2 TV | RFM | KKO Mobile | Mezzo | Netcourrier | MCM | Canal J | Tiji | Gulli | Filles TV | Lagardère Active Publicité

Les autres articles



**Ouverture du procès du carambolage de l'A10 >>**



**Ahmadinejad : l'Iran ne veut pas de la bombe >>**

- Chiens dangereux : le nouvel arsenal législatif bientôt examiné >>
- Nouvelle manifestation de contestation en Birmanie >>
- Bus incendié à Marseille : la violence urbaine en jugement >>
- La Française des Jeux joue la concurrence >>
- Une dizaine d'arrestations au pays Basque >>
- Climat : les grands du monde réunis à New York >>
- Bracelet électronique pour un détenu qui a purgé sa peine >>
- Histoire de l'Afrique : Sarkozy au défi >>
- La Sécurité sociale au régime >>
- Trichet : les finances françaises "en très grande difficulté" >>

Annonce Google

- Contrat CDD
- Missions Interim
- Contrat D Interim

PUBLICITE

Ipsos

Ami enne

Michel Grossiord

Météo

Les prévisions

Les plus lus

- Famille, personnalités et anonymes ont dit au revoir à Jacques Martin(5339)
- Le monde de la télévision rend hommage à Jacques Martin(4522)
- Jospin sort les flingues et se fait allumer !(2824)
- Iran : passe d'armes entre Paris et Téhéran(1881)
- Les fans ont rendu hommage à Grégory Lemarchal(1814)
- Chiens dangereux : le nouvel arsenal législatif bientôt examiné(1813)
- "Pacte 2012" : une réforme profonde de la fonction publique(1561)
- Alger craint le retour aux années noires du terrorisme(1508)
- Eva et Tony se sont dit "yes"(1413)
- Règlement de comptes dans une clinique d'Aubagne (1392)